Les entreprises publiques

À l'issue de cette fiche, le stagiaire sera capable de :

1. **Définir** la notion d'entreprise publique.
2. **Distinguer** un établissement public d'une entreprise publique.
3. **Identifier** les principales missions des entreprises publiques.
4. **Reconnaître** les caractéristiques des entreprises publiques au Maroc.
5. **Citer** des exemples d'entreprises publiques marocaines et leurs domaines d'intervention.
6. **Expliquer** le rôle des entreprises publiques dans le développement économique et social du Maroc.

Introduction

Les entreprises publiques jouent un rôle majeur dans le développement économique et social d'un pays. Créées ou contrôlées par l'État ou les collectivités territoriales, elles assurent des missions d'intérêt général tout en participant à la production de biens et de services essentiels.

Au Maroc, les entreprises publiques interviennent dans plusieurs secteurs stratégiques tels que l'énergie, l'eau, les transports, les infrastructures, les finances et les télécommunications. Elles contribuent à la modernisation du pays, à la création d'emplois et à l'amélioration des services publics.

Cette fiche présente la définition des entreprises publiques, leurs différentes catégories, leurs missions ainsi que quelques exemples marocains.

1. Définition

Une **entreprise publique** est une entreprise dont le capital est détenu totalement ou majoritairement par l'État ou une collectivité territoriale. Elle exerce une activité économique tout en poursuivant des objectifs d'intérêt général.

Les entreprises publiques peuvent être :

- totalement détenues par l'État ;
- majoritairement détenues par l'État ;
- détenues conjointement par l'État et des partenaires privés.

2. Les établissements publics

Les établissements publics sont des organismes créés par l'État afin d'assurer une mission de service public. Ils disposent d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière.

Caractéristiques

- Créés par la loi ou par décret.
- Personnalité morale.
- Autonomie administrative et financière.
- Gestion sous la tutelle de l'État.
- Missions de service public.

Exemples au Maroc

- Office National des Aéroports (ONDA).
- Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF).
- Agence Nationale de la Sécurité Routière (NARSA).
- Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC).

3. Les entreprises publiques

Les entreprises publiques exercent une activité économique comparable à celle des entreprises privées, mais leur capital appartient totalement ou partiellement à l'État.

Caractéristiques

- Capital détenu par l'État.
- Objectif économique et intérêt général.
- Gestion selon des règles de gestion modernes.
- Contribution au développement national.
- Contrôle par les pouvoirs publics.

4. Les missions des entreprises publiques

Les entreprises publiques remplissent plusieurs missions :

- assurer les services publics essentiels ;
- développer les infrastructures nationales ;
- soutenir la croissance économique ;
- favoriser l'investissement public ;
- créer des emplois ;
- améliorer la qualité des services aux citoyens ;
- contribuer à l'aménagement du territoire ;
- participer au développement durable.

5. Exemples d'entreprises publiques marocaines

Entreprise	Domaine d'activité
Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE)	Eau et électricité
Office National des Chemins de Fer (ONCF)	Transport ferroviaire
Crédit Agricole du Maroc (CAM)	Banque
Barid Al-Maghrib	Services postaux
Société Nationale des Autoroutes du Maroc	Autoroutes

(ADM)	
Royal Air Maroc (RAM)	Transport aérien
Marsa Maroc	Gestion des ports

Synthèse

Les entreprises publiques constituent un acteur essentiel de l'économie marocaine. Elles permettent à l'État d'assurer des missions d'intérêt général tout en participant au développement économique. Elles interviennent dans des secteurs stratégiques et complètent l'action des entreprises privées.

Conclusion

Les entreprises publiques occupent une place importante dans le développement du Maroc. Grâce à leurs investissements et à leurs missions de service public, elles contribuent à la croissance économique, à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Elles se distinguent des entreprises privées par leur mode de propriété et leurs objectifs d'intérêt général.

Dans la fiche suivante (Fiche 13), nous étudierons les coopératives, leurs principes de fonctionnement, leurs caractéristiques ainsi que leur rôle dans le développement économique et social du Maroc.